



14ème législature

Question N° : 85207	De M. Pierre Morel-A-L'Huissier (Les Républicains - Lozère)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Intérieur
Rubrique > sécurité routière	Tête d'analyse > accidents	Analyse > deux-roues. vitesse. lutte et prévention.
Question publiée au JO le : 14/07/2015 Question retirée le : 22/09/2015 (retrait à l'initiative de l'auteur)		

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la conduite des motards. En effet, près de 6 motards sur 10, soit 59 % reconnaissent rouler à plus de 65 km/h en ville. Il lui demande de lui indiquer quelles mesures il entend prendre à ce sujet.